

LA COORDINATION DES EURASIENS  
DE PARIS  
25, rue Vauvenargues  
75018 PARIS

-----

Paris le 11 novembre 2009

Monsieur Daniel FRECHE  
Président de la Coordination des Eurasiens de Paris (CEP)

A

Monsieur le Directeur du Journal Sud - Ouest

O B J E T : Au sujet d'un article paru dans le Journal Sud Ouest du 10 novembre 2009 intitulé « soutien aux résidents du CAFI relogés »

En tant que président de la CEP, je me permets d'attirer votre attention sur un article de votre journal en date du 10 novembre intitulé « soutien aux résidents du CAFI », qui a suscité chez les résidents du CAFI de l'indignation et un certain malaise.

En effet l'auteur de cet article a fait preuve d'un manque de professionnalisme et d'une ignorance flagrante tant du CAFI et de ses habitants que des éléments qui conditionnent la rénovation du CAFI en cours.

Cet article comporte de nombreuses erreurs et use d'expressions vagues et inexactes, créant chez les résidents du CAFI des confusions et de l'incertitude concernant les conditions de leur relogement futur.

L'auteur montre une ignorance complète de la population du CAFI tant en ce qui concerne le nombre de personnes concernés par la rénovation que de leur composition sociale. Visiblement il ne sait pas qu'une enquête publique a précédé la rénovation. Elle faisait état d'une population de 200 personnes à reloger dans 120 logements sur le site du CAFI. On ignore d'où il a tiré le nombre de 70 personnes parmi lesquelles il a fait un amalgame entre les « ayant-droit » et leurs descendants et pour lesquels il octroie sans aucune vérification une moyenne d'âge de 88 ans (?...). N'insistons pas sur le rappel de la gratuité du logement au CAFI et sur la description misérabiliste des conditions de vie. Là aussi l'auteur fait preuve de son ignorance des termes de l'enquête de salubrité qui a conclu que les logements du CAFI avaient un taux d'insalubrité partielle et remédiable.

S'appuyant sur ce « **constat** », l'auteur déclare sans autre vérification, et de façon péremptoire « face à ce constat, **il a été décidé....** » Ce raccourci montre le peu de cas qu'il fait des rapatriés d'Indochine du CAFI considérés comme des objets qu'« on » peut déplacer à volonté au gré d'une décision bureaucratique ou politique quelconque, et non comme des êtres humains avec une dignité et une histoire à respecter. De façon tout aussi péremptoire et, je l'espère tout aussi fautive, il déclare « **Ce projet nécessite le relogement des ayant droit et de leurs descendants qui occuperont un local provisoire dans l'attente de la fin des travaux qui s'étaleront jusqu'en 2014** ». Si le relogement des résidents du CAFI devait se faire dans ces conditions, ce serait entièrement nouveau par rapport à ce qui

avait été prévu, tant par les textes de la convention de l'ANRU que par les autorités administratives et municipales, jusqu'à maintenant. Ces conditions sont perçues à juste titre comme inadmissibles pour les résidents du CAFI, et notamment pour les ayant-droit qui s'opposent par tous les moyens à leur expulsion de leur logement actuel. Pouvez vous vous imaginer de regrouper les résidents du CAFI dans une sorte de local commun, comme les habitants de la Nouvelle Orléans dans un grand gymnase après le passage de l'ouragan KATRINA et cela pendant 4 ans de 2010 à 2014 ? Demandez donc la même chose aux habitants de Sainte Livrade si jamais « Il » aurait été décidé de leur relogement....

Si cela devait se faire les associations de défense, en premier lieu la CEP, soutiendront par tous les moyens les rapatriés d'Indochine du CAFI dans leur opposition.

Une rectification de votre part dans votre journal serait de nature à rassurer les résidents du CAFI et apaiser leurs inquiétudes vis à vis d'une opération de rénovation qui va bouleverser une deuxième fois leur vie 53 ans après un premier déracinement.

Une copie de cette lettre va être envoyée à la Préfecture du Lot et Garonne, la Sous Préfecture de Villeneuve sur Lot et la Mairie de Sainte Livrade avec demande d'explication.

Le Président de la CEP  
Daniel FRE CHE